

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Vienne est une association d'intérêt public dédiée à la promotion de la qualité du cadre de vie.

- ▶ Réflexions préalables au projet
- ▶ Aide à la décision
- ▶ Démarche participative
- ▶ Missions gratuites et accessibles à tous



Atelier de concertation, Angles-sur-L'Anglin © CAUE86

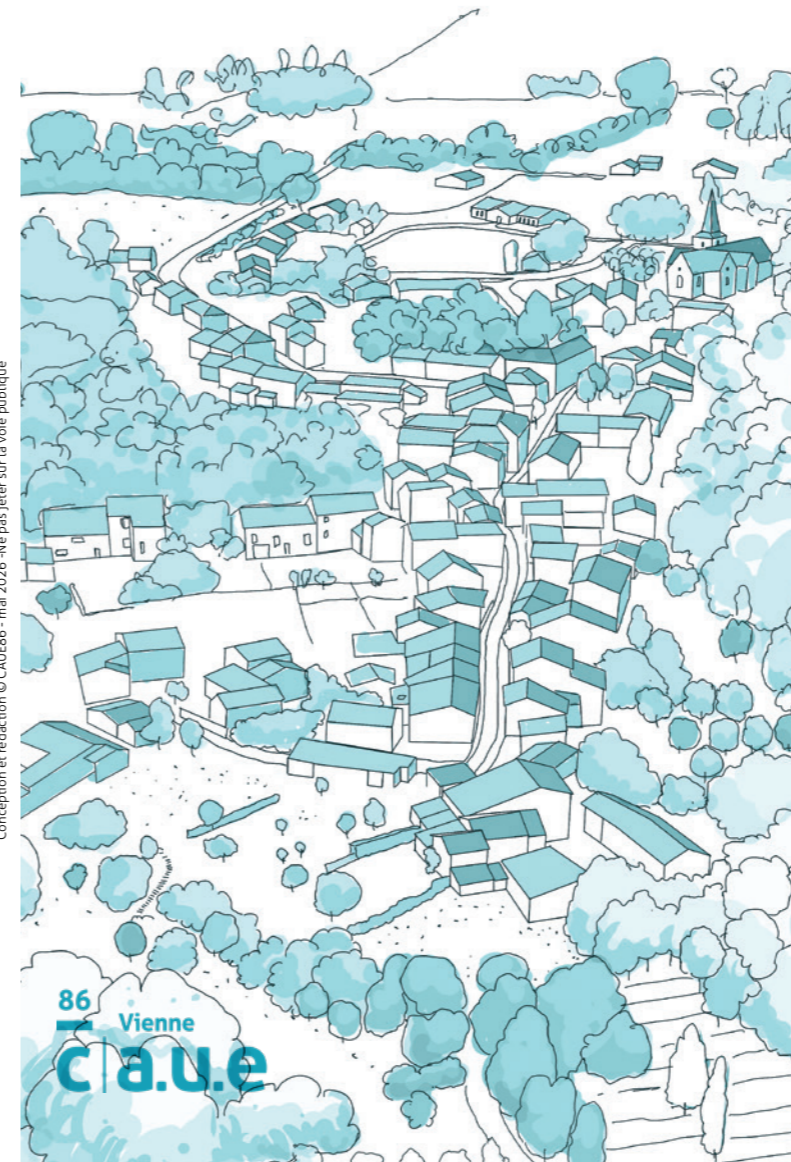
CONSEILLER
FORMER
INFORMER
SENSIBILISER

Point de vigilance
Le CAUE ne se substitue pas à une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage ni à un Maître d'Oeuvre ni à un bureau d'études.

CAUE de la Vienne

Une équipe au service des élus et des collectivités locales

Un projet pour ma commune



AUTRES ACTIONS DU CAUE :



▲ Visite Cour d'école, Cissé © CAUE86



▲ Visite technique, Chauvigny © CAUE86



▲ Atelier ZAN, CC Pays Loudunais © CAUE86



▲ Résidence, Loudun © CAUE86



▲ Colloque église cycle « Réinvestir l'existant », Saint-Savin © CAUE86

Conception et rédaction © CAUE86 - mai 2026 - Ne pas jeter sur la voie publique

86 CAUE86
Avenue René Cassin - Téléport 2 - BP 90238
86963 CHASSENEUIL-DU-POITOU FUTUROSCOPE Cedex
tél. 05 49 49 91 83 - contact@caue86.fr

C www.caue86.fr
f i



86 Vienne
caue

MISE EN OEUVRE DU PROJET

Le CAUE propose une réponse adaptée, quel que soit l'ampleur du projet.



1....Rendez-vous sur site



2....Établir un état des lieux partagé

3....Les accompagnements possibles



- > Conseil ponctuel (ex : **fiche conseil**)
- > Conseil simple (ex : **note d'orientation**)
- > Conseil plus long (ex : **plan de référence**)

Souvent enrichi d'un...



>Travail de **concertation** avec les publics concernés par le projet pour faire émerger les besoins réels depuis le terrain.

4.... La restitution



NOS DOMAINES D'INTERVENTION

AMENAGEMENT ET URBANISME

Petits et grands projets, vers un urbanisme durable

Le CAUE accompagne les élus dans leurs projets d'aménagement en réalisant des études adaptées au territoire. À partir d'un diagnostic partagé, il met en lumière les enjeux et propose des orientations claires, illustrées par des schémas et des références de projets similaires.

PAYSAGE ET ESPACE PUBLIC

Adapter, partager et valoriser pour la qualité paysagère

La valorisation du potentiel paysager des territoires s'inscrit au cœur de la conception d'espaces publics et privés de qualité. Des solutions concrètes permettent de renforcer la biodiversité, de développer les cheminements piétons, de gérer durablement les eaux pluviales et de limiter les îlots de chaleur.

EQUIPEMENT COMMUNAL

Transformer, réhabiliter ou construire ?

L'intérêt architectural est analysé afin de proposer différents scénarios d'évolution. Des intentions se dégagent (valoriser, réhabiliter, démolir...) et les objectifs du projet s'affinent à l'appui de références d'équipements comparables.

PATRIMOINE BÂTI

Préserver et valoriser l'identité du territoire

L'adaptation du patrimoine aux nouveaux modes de vie, aux usages, aux besoins de développement local et aux objectifs d'économie d'énergie constitue un axe essentiel de notre accompagnement.

1. Valoriser le patrimoine bâti

2. Redynamiser les espaces publics

3. Créer des ambiances végétales de qualité

4. Lutter contre les îlots de chaleur

5. Végétaliser le cimetière

6. Renaturer la cour de l'école

Sol perméable



7. Préserver et valoriser la biodiversité de la commune

8. Gérer les eaux pluviales à la parcelle

9. Requalifier les entrées de ville

10. Structurer les mobilités douces

11. Aménager les transitions entre urbanisation et terrains agricoles

12. Repenser les extensions de bourg